

Thomas Sely

Managing Director – Forensic Technology

Thomas.Sely@fticonsulting.com



5 rue Scribe

75009 Paris

+33 (0)7 77 16 41 81 (Mobile)

+33 (0)1 47 03 68 12 (Direct)

Formation

DEA Droit des Affaires, Université
Lyon III

Master Administration des
Affaires, Institut d'Administration
des Entreprises (IAE) de Lyon

Thomas Sely est un Managing Director chez FTI Consulting. Il est basé à Paris et est en charge de notre pratique Forensic Technology en France.

Thomas conseille les entreprises et leurs avocats en France et en Europe continentale sur la gestion des preuves électroniques et l'utilisation des technologies forensic dans des situations telles que les litiges, les enquêtes des autorités et les actions de compliance internes.

Il est notamment intervenu dans les dossiers suivants:

- Litiges US avec procédures de discovery impliquant des entreprises du CAC40
- Enquêtes Libor/Euribor visant une banque française
- Enquête anti-corruption de la Banque Mondiale visant une entreprise du CAC40
- Enquêtes/Opérations de Visite et Saisie des Autorités de Concurrences et de l'AMF visant des entreprises dans des secteurs variés (pneumatiques, électroménager, compote, location de voiture, logistique, télécom, électronique grand public, spiritueux, immobilier)
- « Mock dawn raid » pour des entreprises dans le secteur du transport, de l'énergie, de la construction
- Enquêtes approfondies (Phase II) de l'Autorité de la Concurrence et de la Commission européenne dans le cadre d'opérations de concentration
- Enquêtes antitrust du DOJ visant des entreprises du CAC40
- Enquêtes de l'Autorité de la concurrence pour « gun jumping »
- Audits internes de conformité dont certains sous forme de « Mock dawn raid »
- Investigations internes dans de nombreux cas de fraude, fuite/vol d'information, concurrence déloyale, malveillance informatiques.

Avant de rejoindre FTI, Thomas a occupé différents rôles dans le secteur des “legal technologies » notamment au sein de Kroll Ontrack. Il a démarré sa carrière en tant que juriste d'entreprise.

Thomas possède un DEA en Droit des Affaires de l'université de Lyon III ainsi qu'un Master Administration des Affaires de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Lyon. Il intervient régulièrement lors de conférences sur l'eDiscovery et le rôle des technologies dans les litiges et les enquêtes. Il anime également un cours sur les outils informatiques de la compliance dans le cadre du DU Compliance Officer de l'université Paris II Panthéon-Assas et a notamment écrit le chapitre « Mener une enquête interne à l'ère du digital » dans l'ouvrage « La compliance : un monde nouveau ? » aux éditions Panthéon-Assas.